

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 27 Février 2023

Délibération n° 2023.02.02

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 21 Février 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 Février 2023

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-sept Février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Guillaume COMBIER, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

M. Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Subventions 2023

Le Conseil Municipal, vote pour l’année 2023, les subventions suivantes :

ARBRE DE VIE	100 €
ACTED (aide humanitaire Turquie)	1 100 €
AGIVR	200 €
AMICALE DES RETRAITES	200 €
APG CATM	150 €
ARC EN CIEL	40 €
BASKET LANCIE FLEURIE VILLIE MORGON	300 €
CLASSES EN 3	500 €
DOCTEUR CLOWN	40 €
ENTRE TERRE ET CIEL	100 €
HISTOIRE ET GENEALOGIE	30 €
INI FOR TUTTI	100 €
INTERCLASSE	500 €
LANCIE HISTOIRE ET PATRIMOINE (LHP)	100 €
LA NOTE BEAUJOLAISE	200 €

LA PREVENTION ROUTIERE	65 €
LANCIE LOISIRS ET CULTURE	1 000 €
LES PORTE LANCES DU BEAUJOLAIS (JSP)	300 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	250 €
MOUVEMENTS DE VIE	100 €
PORTAGE REPAS A DOMICILE	300 €
RÊVES	40 €
SECOURS POPULAIRE (St Jean / Belleville)	100 €
SOCIETE DE CHASSE	150 €
SOU DES ECOLES	1 500 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2023.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

**Le Maire,
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,
Gilles ASSANT**

